

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 2

Artikel: La Renaissance musicale en Suisse [suite]
Autor: Giovanna, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{re} ANNÉE - N° 2 - 15 SEPTEMBRE 1901

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN : SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteur en Chef :
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs :
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

AVIS DU BUREAU

En vous adressant le deuxième numéro de notre journal, nous avons l'honneur de vous prévenir que nous prélèverons avec le No 3, le prix de l'abonnement d'un an (fr. 6 pour la Suisse), par remboursement postal sur toute personne qui ne nous aurait pas renvoyé le présent numéro.

Les personnes résidant hors de Suisse sont par contre priées de nous faire parvenir le montant de leur abonnement (fr. 7), à défaut de quoi le service du journal sera interrompu.

Le Bureau d'expédition :

DELACHAUX & NIESTLÉ



La Renaissance musicale en Suisse.

(suite)

C'est en vertu de ce principe que maints de nos compositeurs ont, ainsi que leurs œuvres, trouvé à l'étranger l'accueil le plus flatteur, avant même parfois, nous devons l'avouer à notre confusion, que nous ayons nous-mêmes cherché à les connaître. Hegar et Huber sont depuis fort longtemps consacrés en Allemagne. Du premier, l'oratorio *Manassé*, dont un fragment nous fut donné pendant ces dernières fêtes, a été maintes fois joué dans les grandes institu-

tions allemandes de concerts, voire même au Gewandhaus, le temple réputé jadis inaccessible de l'art classique. Les compositions symphoniques et la musique de chambre de Huber sont connues et grandement estimées des musiciens d'outre-Rhin. Les compositions sacrées de Stehle y ont également de fervents adeptes dans le monde religieux. Doret est un peu considéré par les musiciens français, comme l'un des leurs, et il occupe à Paris une situation très en vue dans le monde artiste. La renommée de notre compositeur romand, de notre cher rédacteur en chef, E. Jaques-Dalcroze, est en train de faire tout doucement son tour du monde. Sa musique de chambre est fort estimée en France ; ses chansons, compositions pourtant bien suisses, sont connues et adoptées un peu partout en Danemark, en Belgique, en Hollande, en Allemagne. Et lors même que son *Sancho* n'occupe pas encore au théâtre la place qui lui revient de droit, et à laquelle il parviendra certainement un jour, l'on peut, sans hésiter, affirmer que notre compositeur romand a largement contribué à répandre au loin le renom de notre musique suisse. D'autres jeunes encore ont recueilli à l'étranger de précieuses marques d'encouragement, alors même

qu'ils étaient à peu près ignorés chez nous. L'exemple de Frédéric Klose, l'auteur de cet admirable chef-d'œuvre qu'est le *Vidi aquam*, est typique. On peut dire que c'est son bon génie qui l'a placé sur la route du célèbre kapellmeister Mottl, car celui-ci n'a manqué aucune occasion de faire jouer les compositions du jeune musicien genevois dans les milieux artistiques allemands les plus réputés. Sa *Messe*, son poème *La vie... un rêve*, son *Vidi aquam*, ont obtenu là des suffrages précieux, qui les ont classés d'emblée au premier rang des compositions modernes.

Les fêtes de Genève n'auront pas été sans exercer une heureuse influence sur cette expansion de la musique suisse au dehors. Leipzig et Rotterdam s'apprêtent à monter les *Sept paroles du Christ* de Doret. Marteau va faire partout triompher le Concert de Jaques-Dalcroze, dont il restera sans doute l'interprète par excellence, et ce n'est là sans doute qu'un commencement.

Les critiques étrangers présents à nos fêtes ont porté la bonne nouvelle au delà de nos frontières : MM. Lindenlaub, dans le *Temps*, de Fourcaud dans le *Gaulois*, Hugues Imbert dans le *Guide musical*, Gauthier-Villars dans la *Revue universelle*, le Dr Lessmann, M. Fritzsich dans les revues allemandes, d'autres encore ont célébré en termes flatteurs l'épanouissement de notre jeune école de musique, et attiré sur elle l'attention du monde musical. Grâce à eux, notre musique suisse est aujourd'hui cotée dans le monde artistique et les œuvres de nos compositeurs nationaux vont enfin être jouées à l'étranger pour de la musique suisse, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Nos jeunes étudiants en musique, qui s'instruisent en ce moment dans les Conservatoires étrangers, ne seront donc plus

appelés à lutter à l'avenir contre l'incertitude cruelle qui souvent les éloignait de leur patrie, comme d'une terre inféconde et ennemie.

On ne peut nier que les influences étrangères dont nous parlions plus haut aient été pour une part dans l'éclosion de notre musique suisse. C'est en effet dans les Conservatoires de France et d'Allemagne que nos musiciens sont allés puiser la science, et c'est pour la plupart de professeurs étrangers qu'ils ont reçu les enseignements et les conseils. Les modestes ressources dont nous disposions jusqu'ici en faveur des arts ne pouvaient permettre à nos écoles de musique l'extension nécessaire pour amener nos jeunes gens à terminer chez nous leurs études musicales. Puis la division de notre Suisse en deux camps bien distincts, tous deux vivant un peu de la vie artistique de leurs puissants voisins d'au delà les frontières, fut longtemps une cause de graves divergences de vues et un obstacle à la conception d'une formule d'art national. Et cependant l'instruction musicale a fait chez nous, en ce dernier quart de siècle, des progrès énormes. Dans la plupart de nos villes se sont fondées et ont fleuri des institutions de concerts qui ont répandu partout le goût de la grande musique, en initiant le public aux géniales conceptions des maîtres. Nos populations citadines acquirent ainsi une forte instruction musicale, mais une instruction qui, faute de points de contacts, resta longtemps ignorante des efforts tentés par nos auteurs nationaux.

Mais à côté de ce mouvement artistique par lequel fut excellemment préparé le terrain où devait être jetée la semence du génie national, existait un courant plus populaire, dont l'origine remonte

certainement très loin dans l'histoire de notre pays, et qui, de nos robustes montagnards et des habitants de nos vallées, même les plus reculées, a fait dès longtemps des musiciens d'instinct. Là, près de l'Alpe fière et sauvage, au seuil de nos glaciers étincelants et de nos forêts profondes, comme sur les bords de nos lacs d'azur, là, se révèle la véritable source de notre art national, grossie des mille petits affluents des traditions populaires, des œuvres anonymes et simples qui restèrent gravées dans la mémoire de nos ancêtres, et dont nous retrouvons maints souvenirs dans les rustiques fêtes populaires qui se célèbrent encore en certaines vallées. Longtemps ces rudiments de musique furent la seule formule d'art connue de ces laborieuses populations. La longue contemplation d'horizons familiers finit par créer en elles une image sonore de la patrie, qui se traduit par ces chœurs populaires à trois et quatre voix que l'on est surpris d'entendre dans la bouche de nos bergers et de nos montagnards.

A suivre.

E. GIOVANNA.



Lettre d'une fervente.

IL était une fois..... une bohémienne qui, par les routes ensoleillées où vagabondait sa jeunesse en fleur, chantait des chansons vagues et infinies. Les beaux tziganes, en passant, cueillaient à son cœur ouvert et dans ses prunelles que leurs baisers faisaient luire, des ivresses brusques et profondes. Ils lui donnaient en lui disant adieu, des cailloux brillants et des morceaux de verre qui sonnaient sur ses haillons. Elle avait franchi des montagnes et des rivières, traversé les frontières de plusieurs pays, côtoyé des bois et des mers, mais elle ignorait le lieu de sa naissance et continuait d'aller sans but, au gré de son caprice.

Un soir qu'elle mêlait au crépuscule les ryth-

mes bizarres et les modulations indécises d'une étrange mélodie, quelque notaire de petite ville la rencontra d'aventure. Il fut saisi d'admiration, de pitié et d'indignation en voyant que libre, belle, à demi nue elle répandait ainsi en la campagne solitaire, le trésor de sa voix. Il la conquit par des promesses mensongères, habilement formulées, et l'emmena vers une petite cité propre et neuve où de paisibles bourgeois filaient des jours sans orages.

Là, des êtres dignes et satisfaits, vêtus de noir et bourrés de principes, lui enseignèrent le solfège et la morale consacrée. Elle s'efforça de se conduire comme ceux qu'elle voyait autour d'elle, voila son sein frais et ses bras harmonieux, apprit comment vocalisent les élèves des Conservatoires et comment les propriétaires, les marchands et les prud'hommes légitiment leurs calmes amours. Mais le meilleur de son cœur était resté là-bas et bientôt elle se tut. Les sources de son inspiration tarirent. Elle ne pouvait chanter éperdument comme jadis la griserie des horizons illimités et des fugitives heures de volupté en la liberté des grands bois. Parmi ceux qui l'avaient captée, emprisonnée, banalisée, parmi ceux même qui offraient à sa beauté persistante, des diamants et des satins, elle resta lointaine, silencieuse comme en allée, avec des yeux sans lumière et des lèvres sans ferveur.

Voici que l'âme de certains artistes m'apparaît comme une bohémienne vagabonde que guettent au passage des critiques, des moralistes et des pédagogues. Cette chose subtile et vibrante, ouverte à toutes les joies, à toutes les souffrances, hantée de tous les rêves, peuplée de toutes les visions, cette fantaisie divine qu'est une âme d'artiste, nous voulons la saisir, la façonner, la réformer, la soumettre à tout un ensemble de lois, respectables seulement par le long usage qu'on en fit. Nous voulons l'imprégner de morale classique et de religiosité impersonnelle et régler jusqu'à la manière dont elle se traduira extérieurement. Quelques-uns la déclarent grecque, d'autres la proclament romantique; les ignorants lui proposent des modèles, lui indiquent sa voie et lui édifient des plans. Des bienfaiteurs tyranniques et encombrants lui montrent des chemins tout tracés au bout desquels ils placent comme but et comme récompense, deux flasques chimères: la gloire et l'argent. En agissant ainsi on la trouble, on la déforme, souvent on la tue; souvent il reste entre nos mains de persécuteurs, ce qu'il resta de l'insoucieuse